

# Vous venez de perdre un enfant...

Informations destinées aux parents



La perte d'un enfant est l'épreuve la plus difficile à traverser pour une famille. Il est difficile pour nous de trouver les mots pour vous exprimer toute notre compassion face à la souffrance que vous traversez.

Il est normal que vous vous sentiez désemparé devant l'absurdité de la mort d'un enfant. Il est essentiel de ne pas négliger l'importance du soutien de votre entourage ou de l'aide professionnelle que vous pourriez demander au cours des prochains mois.

Le deuil est un processus unique et complexe qui ne peut pas se vivre comme une série d'étapes en ligne droite. L'adaptation à la perte d'un proche peut amener différentes réactions, différentes émotions et chaque personne aura des besoins propres à elle.

# L'impact sur la famille<sup>1</sup>

## *Le couple*

Cette perte représente un important stress pour le couple. Vous pouvez ressentir de la tension et parfois même vivre des frictions entre vous. Sachez qu'il est normal que les hommes et les femmes vivent différemment cette perte. Les hommes ont souvent tendance à vivre leurs émotions dans le sport, le travail ou dans la solitude, alors que les femmes expriment le besoin de parler, de pleurer et d'être entourée. Tentez d'être à l'écoute de vos différences, tentez de vous parler de ce que vous ressentez.

## *Les enfants*

Il est recommandé de dire la vérité à vos enfants, et ce, le plus tôt possible. Lorsque vous annoncerez la nouvelle, prenez soin d'utiliser des mots clairs, sans ambiguïté, à la hauteur de leur compréhension. Vous devez les rassurer et leur dire que bien que vous ayez beaucoup de peine, rien de ce qui est arrivé n'est de leur faute et que vous les aimez. N'hésitez pas à vous faire conseiller par un professionnel afin de trouver les mots justes pour votre enfant. Il existe aussi de nombreux livres qui peuvent vous soutenir dans l'histoire que vous souhaitez leur raconter concernant ce qu'il s'est passé pour votre enfant.

## *L'entourage*

Les gens qui vous entourent peuvent également être affectés par votre perte. Il se peut aussi que vous ayez l'impression qu'ils sont indifférents. Sachez que certaines personnes vont éviter ce sujet, car ils sont mal à l'aise d'en parler et peuvent avoir peur de vous faire de la peine. D'autres vont tenter de vous remonter le moral, mais n'auront pas nécessairement les bons mots pour le faire. Il est important que vous ne restiez pas isolés avec votre peine, mais vous devez vous confier à des personnes en qui vous avez confiance et avec lesquelles vous vous sentez écoutés et respectés.

---

1. Tiré du dépliant F-2117 du CHUSJ

## Démarches à effectuer à la suite du décès

- La première étape consiste à communiquer avec la maison funéraire de votre choix. Celle-ci communiquera avec l'hôpital pour le transport du corps de votre enfant.
- La déclaration de décès vous sera remise par la maison funéraire. Elle sera nécessaire dans vos démarches auprès des instances gouvernementales et pour obtenir le certificat de décès. La maison funéraire pourra vous guider dans vos démarches.
- Pour obtenir le certificat de décès, adressez-vous au Directeur de l'État civil : [www.riq.qc.ca/etatcivil](http://www.riq.qc.ca/etatcivil)

### Montréal

2050, rue Bleury — 6<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3A 2T5

(Métro Place des arts)

514 864-3900 ou 1-800-567-3900

### Québec

205, rue Montmagny

Québec (Québec) G1N 2Z9

418 643-3900 ou 1-800-567-3900

- Ces documents seront nécessaires pour l'annulation des allocations familiales au provincial et au fédéral. Certaines maisons funéraires offrent ce service.
- Si vous bénéficiez en ce moment d'un congé de maternité/parental, communiquez avec le Régime québécois d'assurance parentale :  
1 888 610-7727  
[rqap.gouv.qc.ca](http://rqap.gouv.qc.ca)
- Pour les congés spéciaux, informez-vous auprès de votre employeur.

## **Ressources**

### ***Info-Social 8-1-1***

Le 8-1-1 permet de joindre rapidement un professionnel en intervention psychosociale en cas de problème psychosocial. Le service est offert 24 heures par jour, 365 jours par année. Les professionnels du service Info-Social 811 donnent des conseils et peuvent répondre aux questions d'ordre psychosocial. Ils peuvent aussi, au besoin, vous référer vers une ressource appropriée dans le réseau de la santé et des services sociaux ou une ressource communautaire.

### ***Site internet CHU Sainte-Justine***

Le guide Info-famille qui se trouve sur le site informe les familles au sujet d'organismes communautaires, de livres et de site internet.

Rendez-vous à l'adresse suivante: [www.chusj.org](http://www.chusj.org)

Choisir la section « Enseignement » (en vert) dans le menu du haut de la page d'accueil; choisir la section « Bibliothèques » sous le titre; cliquer sur « Guide Info-famille » dans la colonne de droite; rechercher par lettre (ex: « d » pour deuil, « m » pour mort).

### ***Centre de prévention du suicide***

Service d'intervention disponible 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Gratuit et confidentiel, ce service s'adresse aux personnes qui pensent au suicide, à ceux qui sont inquiets pour une personne de leur entourage ou à ceux qui ont perdu un être cher par suicide.

[www.cpsmontreal.ca](http://www.cpsmontreal.ca)

Téléphone : 1-866-APPELLE (1-866-277-3553)

Texte : 535353

Clavardage : [suicide.ca](http://suicide.ca)

## Informations utiles pour les parents

### *Pour les assurances*

Envoyez le formulaire à l'attention de :

D<sup>r</sup> \_\_\_\_\_

À: CHU Sainte-Justine  
3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Montréal (Québec) H3T 1C5

### *Décès causé par un accident de la route*

Communiquez avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ):  
Montréal: 514 873-7620  
Québec: 1 819 643-7620  
Ailleurs au Québec: 1-800-361-7620 (sans frais)

### *Pour obtenir le rapport d'autopsie*

Adressez-vous au Secrétariat des archives du CHU Sainte-Justine au  
514 345-4931, poste 2744.  
N'hésitez pas à contacter notre équipe au besoin  
514 345-4931, poste \_\_\_\_\_



## **CHU Sainte-Justine**

3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Montréal (Québec) H3T 1C5  
Téléphone : 514 345-4931

chusj.org

### **Réalisation**

Stéphanie Legault,  
Infirmière clinicienne en gynécologie pédiatrique

### **Collaborateurs**

D<sup>re</sup> Janie Benoit  
D<sup>re</sup> Elise Dubuc  
D<sup>re</sup> Suzy Gascon  
Anne-Marie Morand  
AIC Cliniques externes d'obstétrique et gynécologie

### **Révision**

Samira Harakat, M.Sc., cadre conseil en Sc. infirmières, DSI, CHU Sainte-Justine  
Myriam Larivière, travailleuse sociale, Soins intensifs pédiatriques, CHU Sainte-Justine

### **Validation**

Comité des documents destinés à la clientèle

### **Impression**

Imprimerie du CHU Sainte-Justine  
© CHU Sainte-Justine

F-1233 GRM : 30006476 (Mai 2024)